

Fiche de grammaire N°2

Le pronom et l'adjectif démonstratifs

זֶה, זֹאת, אֵלֶּה, הַזֶּה, הַזֹּאת, הָאֵלֶּה.

1. L'adjectif démonstratif.

L'adjectif démonstratif correspond aux "ce", "cet", "cette", "ces" en français. Il se place **après** le nom qu'il détermine et s'accorde en genre et en nombre avec lui.

Lorsque le nom est accompagné de l'article défini (dans la plupart des cas) הַסֵּמָם, l'adjectif démonstratif doit lui aussi être précédé de l'article.

Cet élève n'étudie pas. תְּלֵמִיד זֶה, אֵינוֹ לֹמֵד.

Ces élèves (fem) sont travailleuses. הַתְּלֵמִידוֹת הָאֵלֶּה, קָרוּצוֹת.

Cette prof est nouvelle. הַמּוֹרֶה הַזֹּאת, קָדְשָׁה.

2. Le pronom démonstratif.

Les pronoms démonstratifs sont en fait, les mêmes mots: זֶה, זֹאת, אֵלֶּה qui cette fois-ci, **précéderont** le mot qu'ils démontrent.

Seule la manière dont ils sont employés permet de distinguer l'adjectif du pronom. Le pronom démonstratif **ne sera jamais précédé** du הַסֵּמָם.

C'est un nouvel élève. זֶה תְּלֵמִיד קָדָשׁ.

C'est une élève : זֹאת תְּלֵמִידָה קָדְשָׁה

Ce sont des élèves : אֵלֶּה תְּלֵמִידִים / תְּלֵמִידוֹת

Rappel : Le verbe "être" est sous-entendu au présent.

Exercice : Ecrivez le pronom ou l'adjectif qui convient.

זֶה / זֹאת / אֵלֶּה / הַזֶּה / הַזֹּאת / הָאֵלֶּה / הַסֵּמָם

הַמּוֹרֶה הַזֶּה / הַמּוֹרֶה הַזֹּאת / הַמּוֹרֶה הָאֵלֶּה / הַמּוֹרֶה הַסֵּמָם

הַסֵּמָם